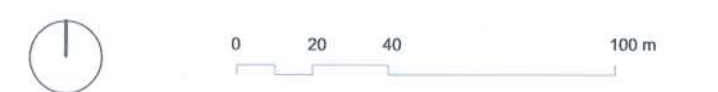


FAIRE PLACE



Insertion du projet dans le contexte 1:2000



FAIRE PLACE

Affirmer que l'espace public doit occuper une place toute aussi importante que le bâti peut sembler une banalité mais nos villes et villages sont encore loin de l'avoir assimilé. Ce premier produit le lien social et culturel nécessaire aux communautés partageant une même étendue urbaine. Des espaces capables de gérer la diversité de ces rencontres demandent un soin particulier. La hauteur d'une bordure, la texture d'un sol, la dimension d'une assise, la couleur d'une façade, toutes ces décisions conditionnent le vécu. Les anecdotes de la vie doivent trouver un support architectural et végétal dans ces espaces partagés et dédiés au quotidien.

Le projet pour la définition de la place du Sorbier est une occasion de travailler ces éléments qui participent à l'identité urbaine. Aux abords de la campagne et aux limites du village, le site possède les caractéristiques d'un espace de bord. Il offre ainsi la possibilité d'intégrer les qualités d'une urbanisation villageoise à celles provenant de la culture champêtre.



Terrains de jeux, Aldo Van Eyck, 1947-1955



L'objectif premier de la proposition est de faire place, de dégager l'espace nécessaire à la création d'un lieu commun de rencontre et de partage. La nouvelle centralité conviviale, créée à une échelle appropriée, permet de rassembler les usagers et de les conduire aux équipements publics environnants.

Il s'agit de rendre lisible la capacité d'accueil de cette nouvelle place et de l'équiper des outils nécessaires pour qu'elle puisse recevoir un maximum d'activités tout en restant flexible dans ses usages. Ainsi, le geste premier est d'éviter toute circulation routière superflue de manière à rendre le plus libre possible les activités des enfants sur la place.

Elle devient ainsi l'extension naturelle de la cour de récréation de l'école, assurant une flexibilité avant et après les heures de cours, mais aussi un lieu de rencontre multigénérationnel. Les voitures et le bus utilisent la boucle à l'entrée de la nouvelle place pour déposer les enfants et repartent sans entrer dans cet espace réservé. Le nouveau programme proposé par le concours est disposé en 3 bâtiments distinct imaginés à l'échelle du village et de la nouvelle place. Ces bâtiments participent, avec les édifices existants, à la définition de l'espace public tout en garantissant une porosité entre la place et les programmes sportifs. A cet égard, ils fonctionnent comme des filtres ou des seuils permettant de comprendre la transition entre village et campagne. La place est ainsi tenue par les différents programmes publics qui assure l'utilisation (Ecole, crèche, salle polyvalente, locaux associatifs, restaurant, déchèterie, etc.)

L'espace public se dissout entre ces bâtiments pour se transformer graduellement en espace végétal, acceptant petit à petit sa condition agricole ou de verger-potager. Ainsi, le terrain de sport se voit entouré par un parcours Vita paysagé, largement arborisé. Il constitue le départ d'une promenade à part entière. Le début de cette balade champêtre se fait de part et d'autre du bâtiment associatif allant soit vers le skate-park et vers l'est du site soit vers l'ouest du terrain de football. Les gradins qui bordent ce cheminement s'adaptent au parcours végétal, s'installant simplement sur la butte existante. La promenade se prolonge à l'ouest du site, entourant les terrains de tennis, passant par l'aire de rencontre où se situent le kiosque et des espaces barbecues, avant d'arriver vers la zone potager-verger.

Les deux boucles paysagères sont thématiques dans la proposition végétale. Le parcours sportif, entourant le terrain de football est divisé en 3 zones d'humidités différentes avec des essences plus « sauvages » générant une atmosphère particulière. Le parcours se ponctue d'élargissements du chemin où se trouvent les engins nécessaires à la partie sportive du parcours.

La deuxième boucle tourne autour des terrains de tennis pour longer les nouveaux potagers communautaires et aboutir au nord-ouest sur la place du Sorbier. Ici, les essences sont productives formant un verger bordant le potager. Les habitants sont invités à récolter les fruits produits le long du parcours.



Rigger trees near Wörten, David Hockney, 2007



The hermitage of Pantosa, Camille Pissarro, 1955

Afin de maintenir une échelle adaptée à la condition villageoise de l'intervention, le programme se divise en trois bâtiments de petite dimension : salle polyvalente, locaux associatifs et restaurant. Les trois volumes sont liés par une coupe riche en événements spatiaux traversant sous-sols et rez-de-chaussée des trois édifices, garantissant simplicité d'usage, séparation nécessaire des programmes et apport de lumière naturelle dans tous les espaces. L'indépendance des accès est aussi conservée. Ainsi locaux associatifs, vestiaires et toilettes publiques peuvent être utilisés indépendamment des horaires d'ouverture de la salle polyvalente grâce à une grande porte coulissante. Un escalier généreux assure la continuité de l'espace public de la place avec la salle polyvalente. Les gradins télescopiques et mobiles ainsi que la scène rétractable assurent la flexibilité d'usage de la salle polyvalente.



Jardin de la Fondation Gulbenkian, Ribeiro Telles, 2002



Betsberg, Suisse

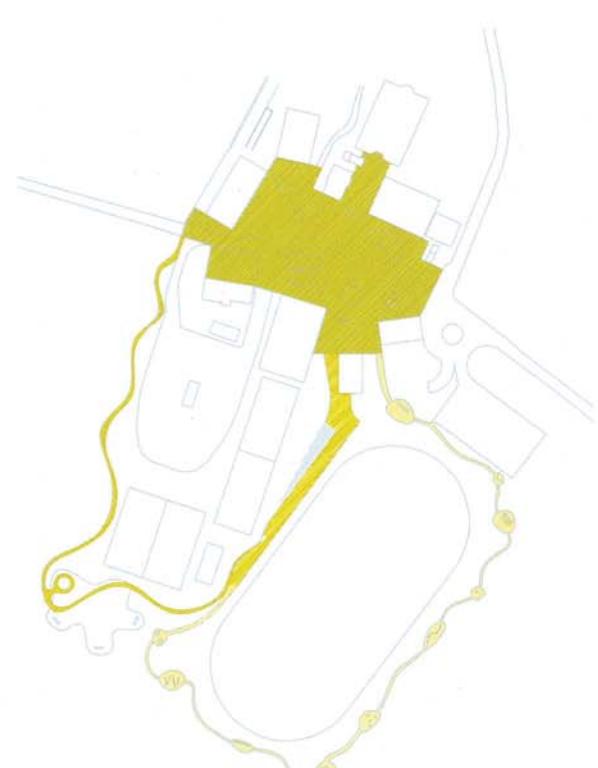
L'architecture est archétypique ; une architecture de murs et de toits à deux pans. Les ouvertures se percent dans les murs pour apporter généreusement les vues et la lumière nécessaires à l'utilisation aisée des lieux. Les accès de plain pied favorisent l'activation et l'animation de la place. Les locaux associatifs et le restaurant trouvent une prolongation extérieure directe sur le parvis de la place. Les volumes forment un ensemble homogène d'une grande simplicité. Cette simplicité appelle à la cohérence et à un certain « calme » urbain afin de ne pas rentrer en dissonance avec les architectures hétérogènes existantes. A ces trois volumes s'ajoutent ceux, dans une phase future, de la crèche et des logements. Ils permettront de compléter l'intervention et de contenir la place du Sorbier apportant une lecture claire de ses limites et seuils.



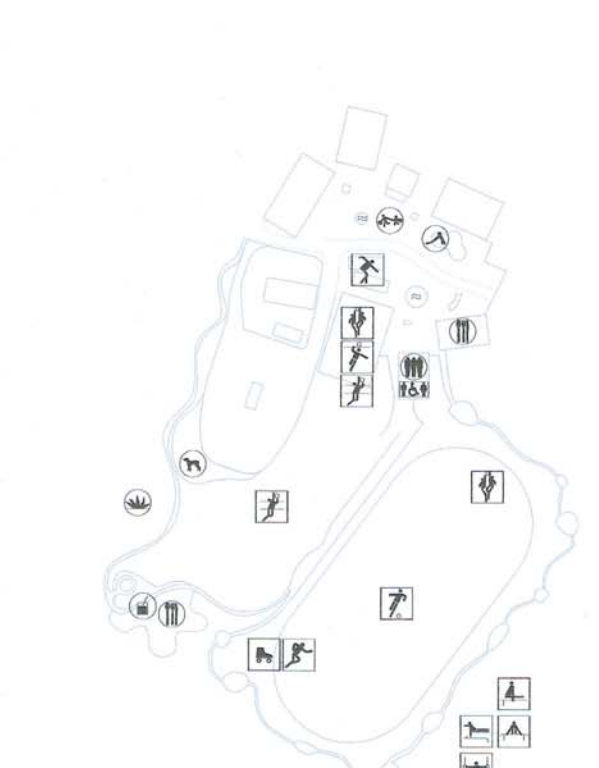
Téléphérique et restaurant, Suisse, Herzog et de Meuron



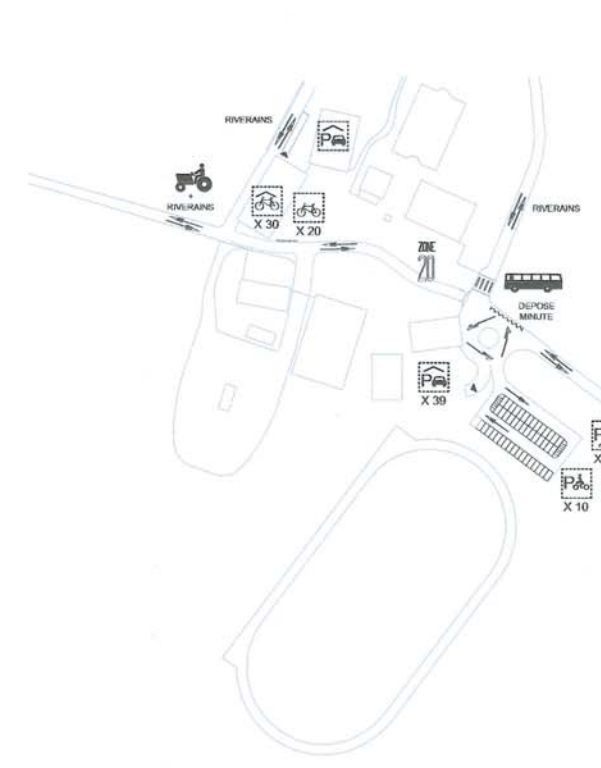
École à Krabbesholm Højbjerg, Danemark, MOS architects



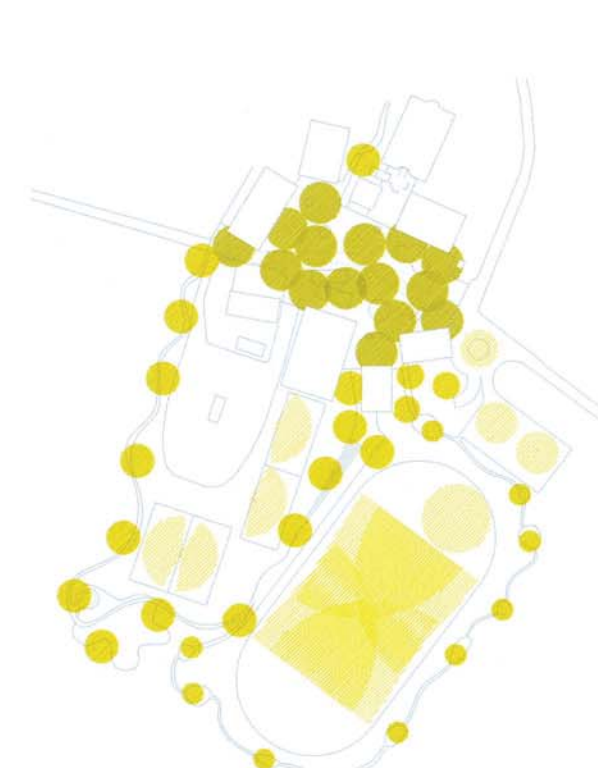
A. Schéma de l'espace public central et cheminements
Création d'une zone de rencontre (zone 20 - priorité piétons) comme espace public central. Parcours sportif autour du terrain de foot existant. Parc agricole au sud - ouest du périmètre.



B. Schéma des différentes activités
Activités ludiques concentrées sur l'espace public central. Activités sportives autour du terrain de foot et sur les terrains de tennis. Activités de détente et éducatives liées au parc agricole.



C. Schéma de la circulation et stationnement
Réduction du trafic sur la place centrale (accès réservé aux riverains). Dépense-minute et boucle de retournement créés pour les bus scolaires et les transports individuels motorisés.



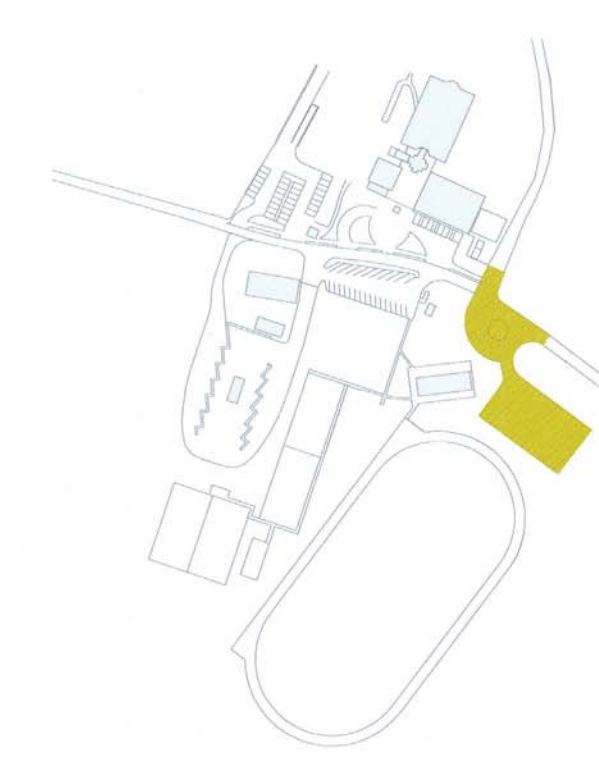
D. Schéma de l'éclairage
Utilisation de 3 différents types d'éclairage. Les éclairages se font plus dense sur la place. Éclairages ponctuels sont répartis dans la zone «sauvage» pour accompagner le visiteur ou sportif. D'autres, fonctionnels, permettent la pratique du tennis et du foot le soir.



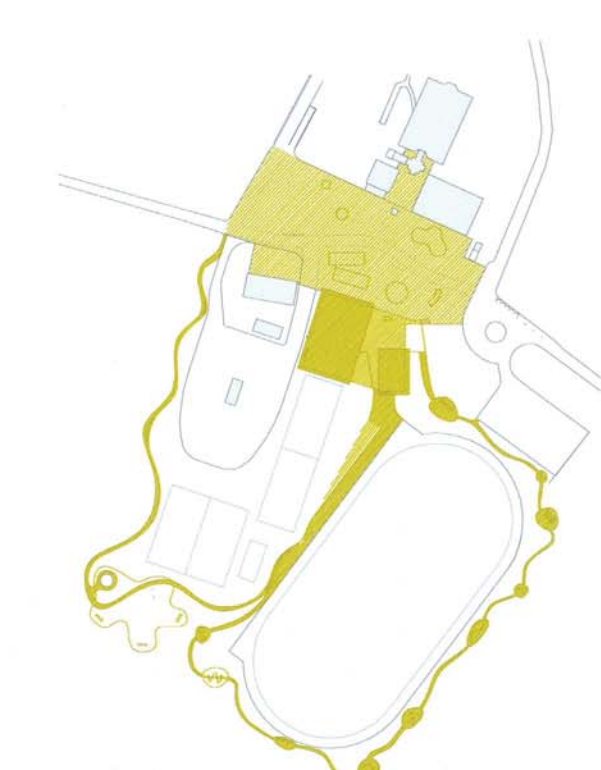
E. Schéma végétation
Création de différentes zones de végétation:
- vergers didactiques d'arbres fruitiers près des potagers
- zone de végétation sauvage le long du parcours sportif
- arbres sur la zone des jeux d'enfants et autres (ponctuels)



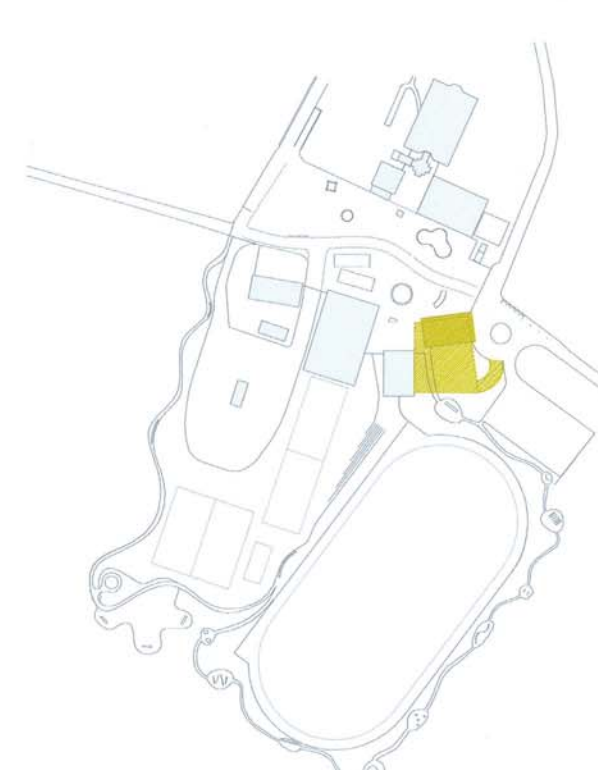
État existant



Phase 1
Construction de la boucle de retournement et du parking extérieur afin de permettre l'autonomie de l'espace public central



Phase 2
Construction de l'espace public central, du parcours sportif et du parc agricole. Construction des bâtiments de la salle polyvalente, des vestiaires et des locaux associatifs.



Phase 3
Construction du restaurant et du parking souterrain



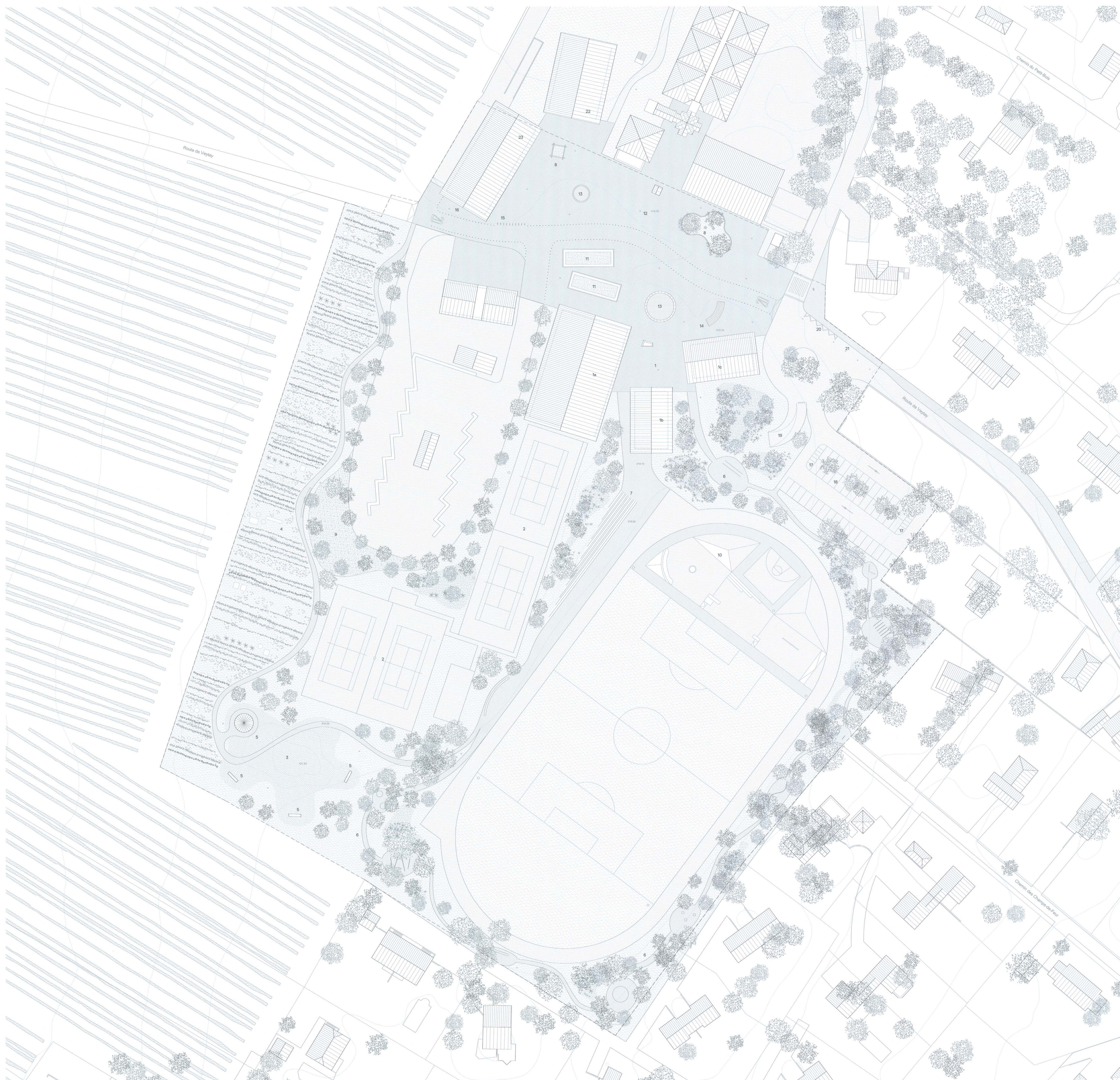
Phase 4
Construction des logements et de la crèche

F. Concept évolutif et mise en oeuvre par étapes

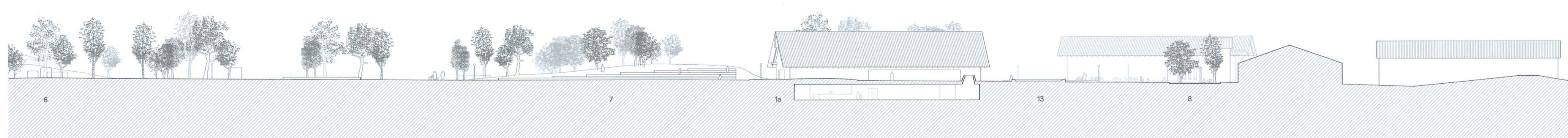
1. Espace public central	Création d'espaces entrecroisés sur la place publique.	Exemple de variétés pouvant être utilisées dans les potagers (choix basés aux habitants).	2. Potagers communautaires	3. Verger didactique	Variétés d'arbustes et d'arbres fruitiers.	4. Zone riveraine	Rencontre entre la zone agricole et la zone sauvage.	5. Zone sauvage	Déclaration d'arbres indigènes situés de la variété la plus humide à la plus sèche.

G. Essences principales du projet

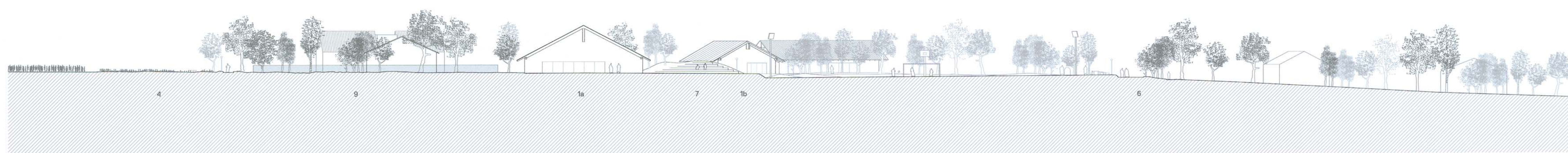
FAIRE PLACE



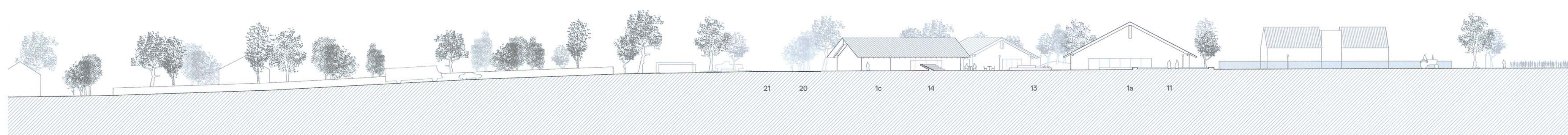
Plan de situation 1:500



Coupe AA' 1:500



Coupe BB' 1:500



Coupe CC' 1:500



- 1. Équipement public mixte
- 1a. Salle polyvalente
- 1b. Locaux associatifs et vestiaires
- 1c. Restaurant
- 2. Terrains de tennis
- 3. Butte de protection sonore
- 4. Parc agricole - verger, potagers
- 5. Buvette / kiosque et barbecues publics
- 6. Parcours sportif
- 7. Gradins publics - terrain de foot
- 8. Terrain de jeux
- 9. Parc à chien
- 10. Espace multisports
- 11. Terrains de pétanque
- 12. Espace public central
- 13. Fontaine
- 14. Gradins publics
- 15. Stationnement vélos (20 places)
- 16. Stationnement vélos couverts (30 places)
- 17. Stationnement deux-roues motorisées (10 places)
- 18. Stationnement transports individuels motorisés (47 places)
- 19. Accès parking souterrain (39 places)
- 20. Dépose-minute bus scolaires
- 21. Dépose-minute transports individuels motorisés
- 22. Crèche
- 23. Logements

FAIRE PLACE

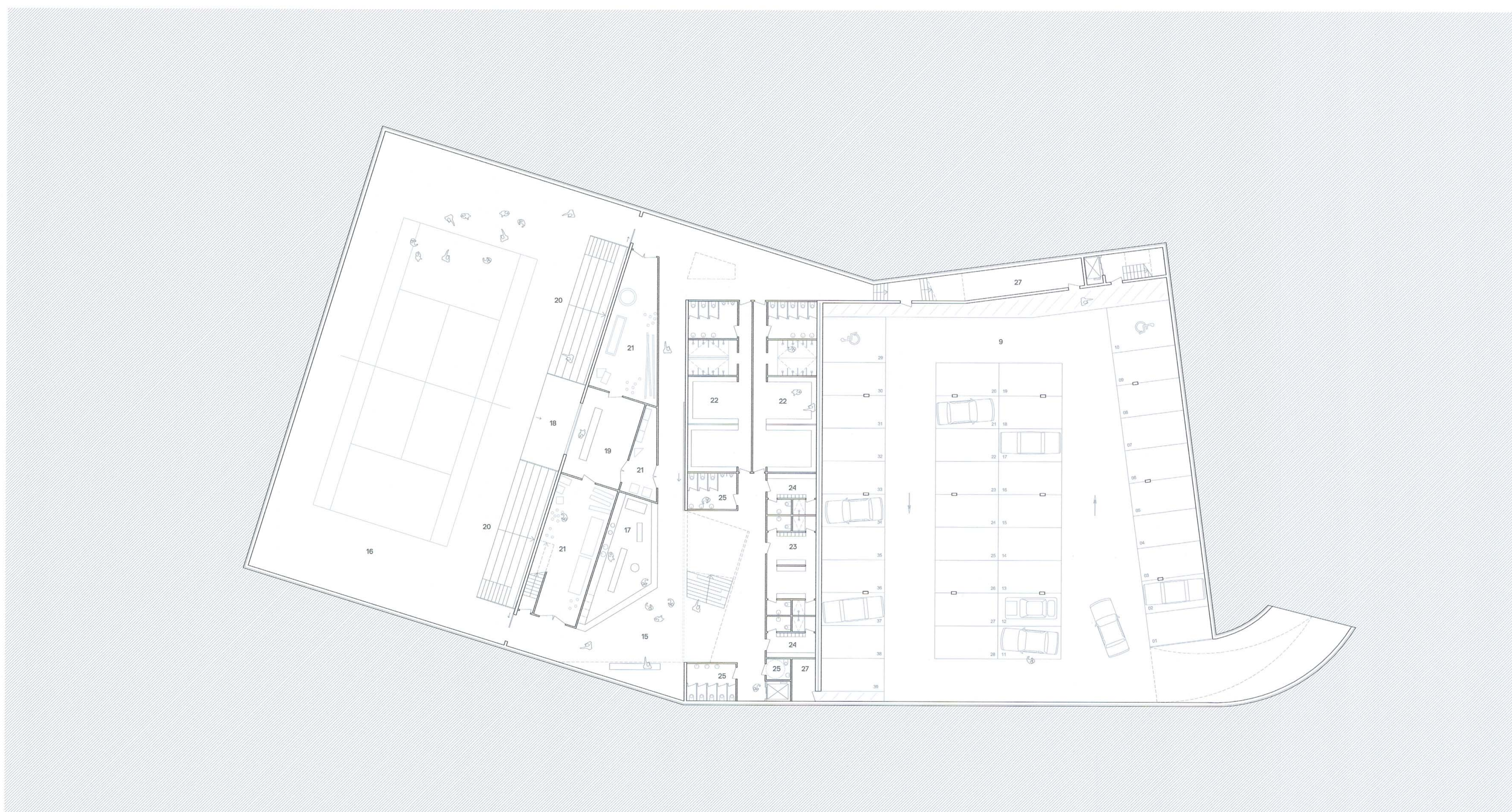


Plan rez-de-chaussée 1:200

- 1. Espace public central
- 2. Terrain de jeux
- 3. Terrains de pétanque
- 4. Fontaine
- 5. Gradins publics
- 6. Stationnement vélos (20 places)
- 7. Stationnement vélos couverts (30 places)
- 8. Stationnement transports individuels motorisés (47 places)
- 9. Parking souterrain (39 places)
- 10. Dépose-minute bus scolaires
- 11. Parcours sportif
- 12. Gradins publics - terrain de foot
- 13. Terrains de tennis
- 14. Parc agricole

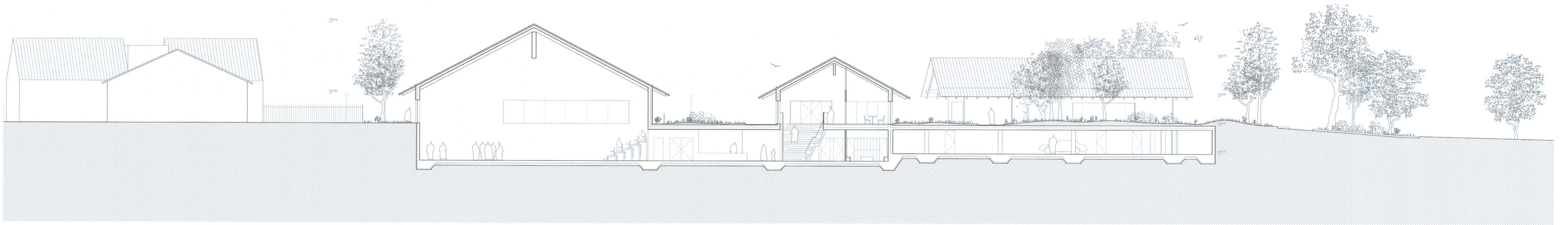
Équipement public mixte

- 15. Hall d'entrée et réception
- 16. Salle polyvalente
- 17. Cuisine
- 18. Scène
- 19. Régie et matériel de projection
- 20. Gradins télescopiques
- 21. Locaux de rangement et stockage
- 22. Vestiaire équipes
- 23. Vestiaire tennis
- 24. Vestiaire arbitres
- 25. Toilettes
- 26. Locaux associatifs
- 27. Locaux techniques
- 28. Restaurant - salle pour le service
- 29. Bar / Service
- 30. Cuisine
- 31. Économat
- 32. Dépôt
- 33. Garde-manger
- 34. Chambre froide
- 35. Bureau de cuisinier
- 36. Terrasse extérieure

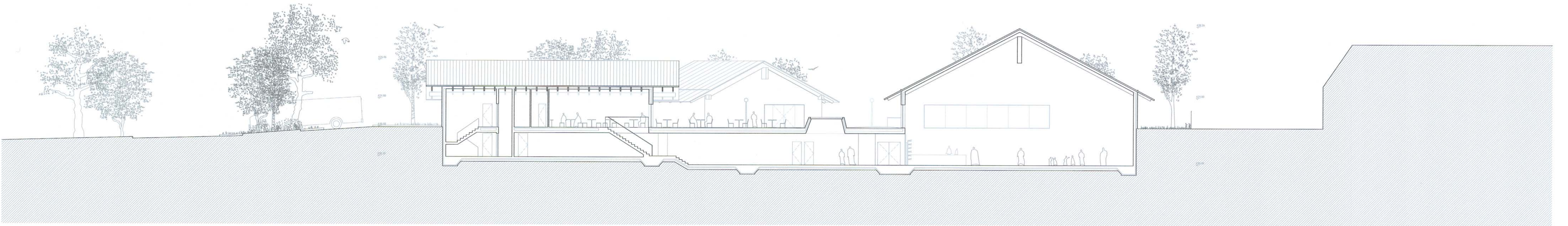


Plan sous-sol 1:200

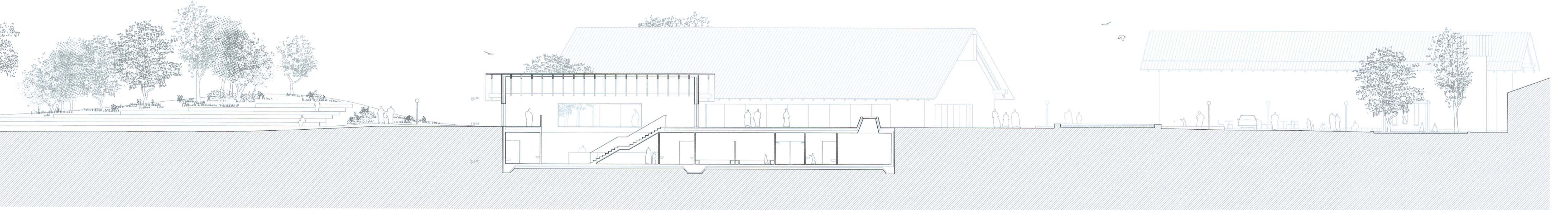
CONCOURS - SORBIER
FAIRE PLACE



Coupe AA' 1:200



Coupe BB' 1:200



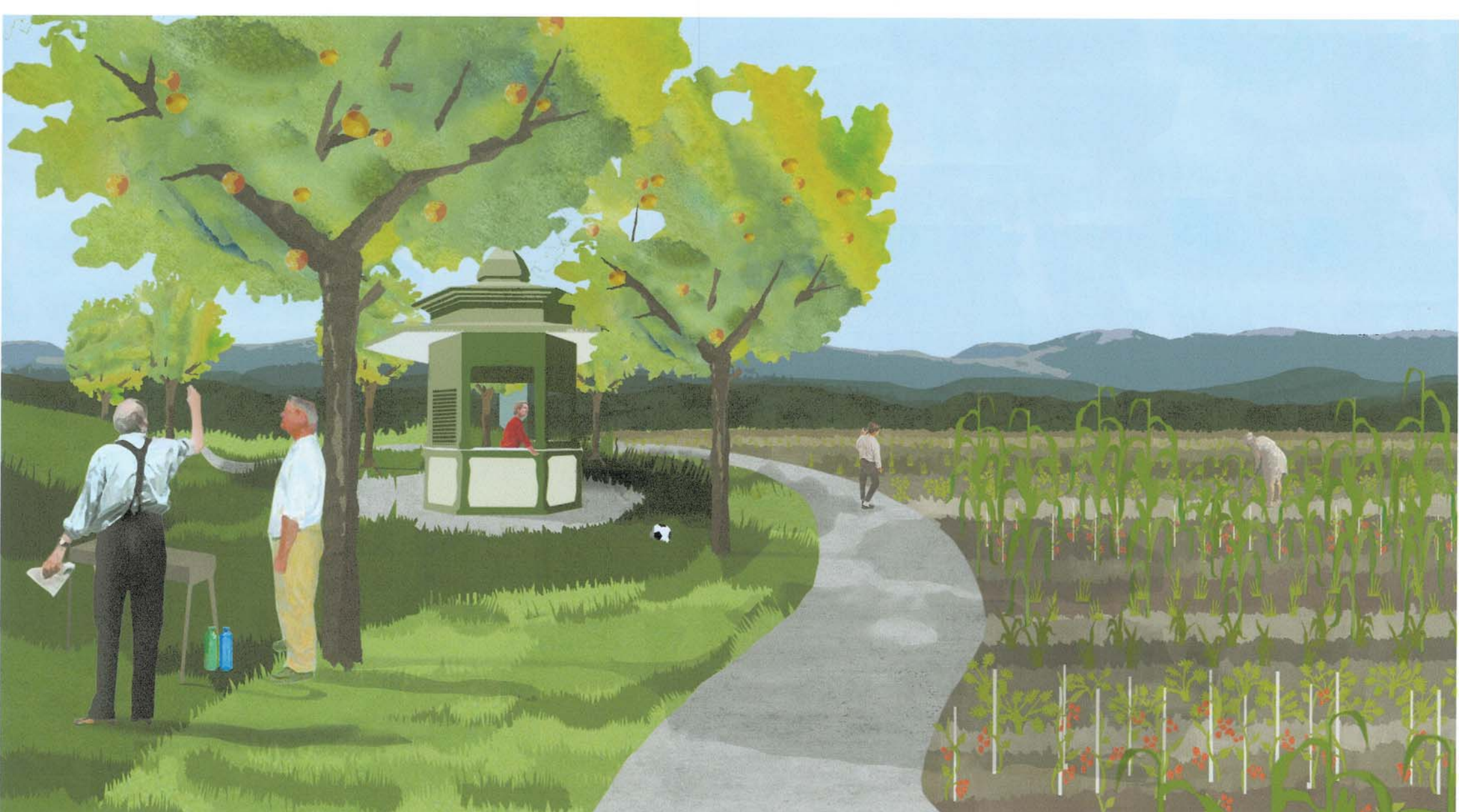
Coupe CC' 1:200



Perspective de l'espace public central



Vue intérieure de la salle polyvalente



Perspective du parc agricole



Perspective du parcours sportif

